



PLAN D'ORGANISATION DES SECOURS

OBJECTIFS

Le plan d'urgence a vocation d'apporter une **méthode d'organisation** rigoureuse, étudiée, planifiée, enseignée et répétée pour les équipements recevant du public (ERP). Il répond aux obligations réglementaires édictées par la FFE.

La **notion de plan d'urgence** repose sur la **prévision**. Il s'agit d'une part de **capitaliser l'expérience des événements passés** pour améliorer le système et éviter de reproduire les erreurs, et d'autre part de tenter **d'envisager des situations nouvelles**. Dans tous les cas, le point critique est **l'organisation des secours**. Une situation de catastrophe pouvant provoquer une désorganisation des secours, d'une part du fait de la panique qui peut gagner les exécutants comme les décideurs, et d'autre part en raison de la grande quantité de personnel, matériel et consommables à gérer (logistique).

La construction d'un plan d'urgence consiste également en la **formation du personnel d'intervention** ou de la désignation d'un **personnel formé, a minima, aux premiers secours** afin de pouvoir gérer une situation d'urgence et notamment la maîtrise du stress. Outre les « fiches réflexe » qui indiquent une conduite à tenir en réponse à une situation prévue, il est conseillé de former et de responsabiliser des gestionnaires de l'urgence à la maîtrise de l'imprévu.

ORGANISATION GENERALE

Cette organisation est articulée autour des priorités suivantes :

- Une **organisation des espaces d'évolutions ou plateaux** identifiés à l'aide d'un plan précis des différents lieux utilisés (plan des pistes, DT, infirmerie, vestiaires, buvettes, ...)
- Une **zone de regroupement**, ou point de rassemblement des moyens (PRM), où sont regroupés les moyens matériels et humains avant engagement ; cette zone est organisée (parc matériel, parc véhicule, zone de repos du personnel) afin que chaque moyen puisse être engagé à tout moment (véhicules bien garés, personnel à proximité) ;
- Une **gestion des priorités** : prévenir le risque d'abord (protection), mais aussi tri médical des victimes, afin de déterminer l'ordre de traitement des victimes ;
- Une **organisation géographique** : point de rassemblement des victimes valides (PRV) pour éviter leur éparpillement, implantation du **Poste Médical Avancé (PMA)**, sectorisation du chantier... ;
- Une **montée en puissance du dispositif** : les moyens ne sont pas tous immédiatement mis en action, sous peine d'être confronté à des problèmes d'organisation et d'efficacité ;
- Une **rotation des moyens** : les moyens engagés dans les interventions ne peuvent pas assurer leurs missions habituelles, le plan prévoit de faire intervenir des moyens de centres d'intervention plus éloignés afin de ne pas laisser les centres de proximité

dégarnis ; par ailleurs, les équipes travaillant dans des conditions difficiles sont relayées.

Le plan d'urgence peut s'organiser à l'aide d'un commandement à deux niveaux :

- Au **niveau local**, comme lors d'une catastrophe, pour déterminer les priorités et organiser les actions de terrain avec l'intervention directe auprès de la ou des victimes, l'information aux secours, la mise en sécurité du site, l'évacuation des publics...

Il permet d'identifier les rôles de chacun et de faire face à la situation de risques tout en attendant les secours.

- Au **niveau global**, pour organiser les forces de renfort, les rotations, et l'évacuation des victimes vers les structures fixes (centre hospitaliers, logement provisoires...).

SCHEMA DU P.O.S

Cette organisation est synthétisée sur un formulaire intitulé « Fiche du POS » sur laquelle sont schématisés tous les éléments utiles à cette obligation préalable.

L'utilisation de ce formulaire permet d'identifier l'organisation des secours sur le lieu de compétition en y indiquant par des flèches, des dessins et des acronymes chaque étape de ce dispositif.

AS=Accès Secours
FP= flux public
FC=flux compétiteurs
P=piste (rectangle)
R= regroupements
I=infirmierie
S=Sortie
CE=circuit électrique
V=vestiaires

1/ dessiner le plan des pistes

2/ repérer chaque sortie de secours


3/ identifier les points de regroupements

4/ indiquer l'accès des secours / pompiers

5/ identifier les points de regroupements

Schéma de l'espace d'évolution

EXEMPLE DE FICHE POS

	Evenement	CIRCUITS REGIONAUX INDIVIDUELS ET PAR EQUIPES / SALBRIS			
	Date	01-janv-00			
Niveau	Territorial	Régional	National	International	
Catégorie	M15	Arme	Fleuret	Nbre	
Effectifs	compétiteurs				35
	arbitres				8
	public				60
	Total				113
		Noms		Nbre	
Responsable médical	équipe médical	Croix Rouge		3	
	infirmier			1	
	DSA			0	
Club organisateur	Président	P Dupont		contact tel	06.06.06.06.06
	Enseignants	Me Durand		contact tel	07.07.07.07.07
	sécurité	P Dubois		contact tel	07.01.02.03.04
	le jour de l'épreuve	P Dupont		contact tel sur la place	06.06.06.06.06
Plan d'Organisation des Secours					
Légende	Schéma du Plateau d'évolution et plan fonctionnel du lieu				
AS=Accès Secours	CE				
FP= flux public			FC		S
FC=flux compétiteurs				P1	
P=piste (rectangle)				P2	
R= regroupements					
I=infirmier			FC		
S=Sortie	S			P3	
CE=circuit électrique				P4	
V=vestiaires					
1/ dessiner le plan des pistes	FP		FC		
2/ repérer chaque sortie de secours				P5	
3/ identifier les points de regroupements				P6	
4/ indiquer l'accès des secours / pompiers					
5/ identifier les points de regroupements	FP		FC		
				P7	
				P8	
	FP				
			FC		
				P9	
				P10	
	S				AS
		V	I	V	